

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL
PARIS
26 mai 2012 /08H30 – 13H10**

Présents Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN, Stéphane ZIMMER

Absents excusés Frank BIGNET, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. VIE SPORTIVE

1.1. Triathlon de Nice

Compte tenu de l'impossibilité de bénéficier d'une salle pour organiser l'exposition initialement prévue pour fêter les 30 ans du Triathlon de Nice, Frank GASQUET fait savoir que ce projet d'exposition est abandonné.

Bernard SAINT-JEAN indique que le budget de l'épreuve sera de l'ordre de 120.000 €, comme l'an passé.

Dominique SAGARY précise que le dossier technique sera finalisé à la fin du mois de juin 2012.

La date de l'édition 2013 devrait pouvoir être définie avec précision début septembre 2012, ce qui permettrait d'en faire la communication dès la fin de l'édition 2012.

1.2. Triathlon de Paris

Bernard SAINT-JEAN et Cédric GOSSE informe les membres du BDF du rapprochement effectué avec l'Agence VILLA VIOLET à laquelle seraient confiés la gestion des VIP et la mise en place d'un dispositif particulier pour les femmes.

Jean-Michel BUNIET invite les référents sur ce dossier à se rapprocher du secteur féminin, qui a déjà beaucoup travaillé sur le sujet des dispositifs particuliers à mettre en place pour les femmes, afin que les actions prévues soient en lien avec notre plan de féminisation.

1.3. Structure organisationnelle du triathlon de Paris et de Nice

Suite à la présentation des diverses options possibles pour organiser les triathlons de Paris et Nice (location, vente, création d'une société commune avec une société privée, création d'une structure à 100% F.F.TRI., contrat de prestation de service...), le Président LESCURE souhaite que le principe de constitution d'une entité distincte, détenue à 100% par la F.F.TRI., soit présenté au Comité Directeur du 9 juin prochain pour validation. En cas d'accord de principe, la validation du projet serait demandée lors du Comité Directeur ouvert au Président de Ligue d'octobre 2012, discuté lors du séminaire des Présidents de Ligue, puis l'adoption serait proposée à l'Assemblée Générale Fédérale du 2 février 2013.

1.4. Proposition d'évolution du coût des labels fédéraux

Les propositions d'évolution du coût des labels fédéraux sont étudiées, discutées, amendées et validées (cf tableaux ci-dessous, les évolutions apparaissent en rouge).

Il est également demandé que soit étudiée la possibilité de coupler le championnat de France des Jeunes, pour lequel bon nombre d'organisateur candidatent, au championnat de France Adulte, pour lequel les candidatures d'organisateur se font plus rares.

TRIATHLON	Droit de licence manifestation		Nombre de nuitées		Décision du BDF
	2012	2013	2012	2013	
Grand Prix LDE	25 000 €	25 000 €	22	25	Validation du BDF
Championnat de France des Clubs de Triathlon de Division 2	4 500 €	3 000 €	8	10	Validation du BDF Il est précisé que le montant de la grille de prix est laissé à l'appréciation de l'organisateur et qu'elle est réglée directement par l'organisateur
1/2 Finales et Finale du Championnat de France des Clubs de Division 3 de Triathlon	500 €	500 €	0	0	Validation du BDF
Championnat de France Courte Distance Individuel de Triathlon	10 000 € 5€ / concurrent	10 000 € 5€ / concurrent	22	25	Validation du BDF
Championnat de France Longue Distance de Triathlon	10 000 € 10€ / concurrent	10 000 € 10€ / concurrent	22	25	Validation du BDF
1/2 Finales Championnat de France des Jeunes de Triathlon					
FINALE Championnat de France des Jeunes de Triathlon	1 500 €	2 000 €	22	25	Validation du BDF
Championnat de France des Ligues "jeunes"	1 500 €	2 000 €	22	25	Validation du BDF
Championnat de France Triathlon des Neiges	2 500 €	5€ / concurrent	8	8	Validation du BDF
Championnat de France CROSS Triathlon	-	5€ / concurrent	-	8	Validation du BDF Il est précisé que le montant de la grille de prix est laissé à l'appréciation de l'organisateur et qu'elle est réglée directement par l'organisateur

AQUATHLON et BIKE & RUN	Droit de licence manifestation		Nombre de nuitées		Décision du BDF
	2012	2013	2012	2013	
Championnat de France BIKE AND RUN	1 500 €	10€ / équipe	6	6	Validation du BDF Il est précisé que le montant de la grille de prix est laissé à l'appréciation de l'organisateur et qu'elle est réglée directement par l'organisateur
Championnat de France Aquathlon	2 500 €	5€ / concurrent	8	10	Validation du BDF Il est précisé que le montant de la grille de prix est laissé à l'appréciation de l'organisateur et qu'elle est réglée directement par l'organisateur

DUATHLON	Droit de licence manifestation		Nombre de nuitées		Décision du BDF
	2012	2013	2012	2013	
Championnat de France des Clubs de Duathlon de 1ère Division	5 000 €	5 000 €	8	15	Validation du BDF
Championnat de France des Clubs de Duathlon de Division 2	0 €	0 €			Validation du BDF
1/2 Finales et Finale du Championnat de France des Clubs de Division 3					Validation du BDF
Championnat de France Courte Distance Individuel de Duathlon+ Chpt jeune	6 000 €3€ / concurrent	8 000 €	22	25	Validation du BDF
Championnat de France Longue Distance de Duathlon	6 000 € 5€ / concurrent	10€ / concurrent	22	22	Validation du BDF
1/2 Finales Championnat de France des Jeunes de Duathlon					
FINALE Championnat de France des Jeunes de Duathlon	1 500 €		22		(intégré au chpt France Adulte) Validation du BDF

COUPE DE FRANCE	Droit de licence manifestation		Nombre de nuitées		Décision du BDF
	2012	2013	2012	2013	
COUPE DE France TRIATHLON et DUATHLON	10 000 € 7€ / équipe	10 000 € 10€ / équipe	22	25	Validation du BDF

1.5. Proposition de création d'un titre de champion de France « Amateur Senior » en Triathlon et Duathlon CD (Sprint pour les femmes) et LD

Pour donner davantage d'intérêt à nos championnats de France CD (sprint pour les femmes) et LD de Triathlon et de Duathlon, Dominique SAGARY propose la création d'un titre de Champion de France « Amateur Senior ».

Cette proposition est adoptée par les membres du BDF.

1.6. Projet de développement de la pratique jeune 2013-2016

Ce projet ayant déjà été présenté au BDF des 13 et 14 avril derniers, seuls les sujets mis à jour seront abordés au cours de cette réunion :

- L'ouverture des distances pour les benjamins
- L'appellation des distances

Le groupe de travail a proposé à la Commission Nationale Sportive réunie la veille deux options concernant l'ouverture des distances aux benjamins :

- 1) Ouverture de l'accès au 1/2 sprint limitée aux épreuves suivantes : le championnat de France d'Aquathlon et la 1/2 finale du championnat de France de Triathlon

- 2) Ouverture totale sur l'ensemble des épreuves inscrites au calendrier fédéral, sauf les Grandes Epreuves, avec Mise en place d'un départ décalé (dernière vague) obligatoire pour une vague Benjamins/Minimes séparée des autres concurrents.

La Commission Nationale Sportive s'est positionnée en faveur de la proposition n°1, mais le BDF, favorable à une ouverture plus large, souhaite soumettre au CDF ces deux choix, complétés d'un troisième choix qui permettrait l'accès de tous les ½ sprint aux benjamins y compris le championnat de France d'Aquathlon et la ½ finale du championnat de France de Triathlon.

Pour ce qui concerne les appellations de distances, il est demandé à Jean-Michel BUNIET de présenter au CDF du 9 juin un power point avec les propositions d'appellations de distances, basées pour les distances accessibles aux adultes sur les références utilisées dans le textiles, comprises par tous, XS, S, M, L, XL, XXL...

Bernard SAINT-JEAN informe le BDF du contact pris par l'organisateur de Gérardmer avec la F.F.TRI. qui a fait savoir qu'il avait déposé la marque « Triathlon XL » et que, sauf en cas de rachat de sa marque, nous ne pourrions pas utiliser cette référence.

Il est fait remarquer que l'utilisation, par de très nombreuses marques textiles, de la nomenclature XS, S, M, L, XL, XXL... ne pose pas de problème juridique particulier et que 422 marques déposées auprès de l'INPI utilisent la mention « XL ». Il n'y a pas de contre-indication à ce que la F.F.TRI. renomme ses distances sur la base de cette même nomenclature.

1.7. Plan de féminisation

5 axes et 12 actions ont été définis :

- **Axe 1: Coordonner et animer le Plan de Féminisation**
 - Action n°1: Créer, développer et animer un réseau de référents aux niveaux national et régional.
- **Axe 2: Valoriser la place des Femmes dans le Triathlon**
 - Action n°2: Augmenter le nombre de femmes arbitres, dirigeantes et éducatrices dans chaque Ligue Régionale
- **Axe 3: Favoriser l'accès à la pratique pour les Femmes**
 - Action n°3: Développer dans les formations des modules spécifiques liés à la pratique des féminines et à leur accueil dans les clubs.
 - Action n°4: Inciter les clubs à développer les créneaux « familles »
 - Action n°5: Préconiser la mise en place de « départs protégés » sur l'ensemble des épreuves fédérales
- **Axe 4: Engager une communication nationale ciblée**
 - Action n°6: Offrir aux féminines la possibilité d'être accueillies gratuitement dans tous les clubs durant le mois de juin: « En juin, le triathlon sera féminin »
 - Action n°7: Développer le concours « Le triathlon c'est aussi pour elles »
 - Action n°8: Mettre en place une vague réservée aux féminines sur le Triathlon de Paris
- **Axe 5: Proposer une pratique compétitive équitable des plus jeunes jusqu'au Haut-Niveau**
 - Action n°9: Respecter un principe d'équité entre les femmes et les hommes dans le Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.)
 - Action n°10: Développer la parité (et non la mixité) dans les épreuves par équipes pour les jeunes.
 - Action n°11: Prendre en compte des critères sexués dans la labellisation des clubs « Ecole de Triathlon ».
 - Action n°12: Prendre en compte des critères sexués dans l'Ecole Française de Triathlon(E.F.T.)

Pour chacune des actions définies, les points suivants ont été précisés :

- Le descriptif de l'action
- L'objectif de l'action
- La définition des indicateurs d'évaluation et les modalités de suivi
- La définition des acteurs et la définition de leur rôle
- Les modalités de financement

1.8. Schéma de cohérence des équipements sportifs

Stéphane ZIMMER précise qu'une rencontre avec Monsieur Julien NIZRI, Directeur du CNDS, a eu lieu afin d'informer le CNDS « part nationale » des priorités fédérales en matière d'équipements « lourds » que nous souhaiterions voir soutenues par le CNDS « part territoriale ». Il s'agit de soutenir l'acquisition des équipements suivants :

- Arche d'arrivée
- Parc à vélo
- Sonorisation
- Remorque de transport
- Caisse de transport
- Ponton de départ
- Bouées de balisages
- Station de chronométrage, puces informatiques et matériels informatiques s'y rapportant
- Structure démontable pour animation, exposition, salon, évènementiel, (stand, tente, chapiteau, etc...)
- Bassin mobile de natation

Pour ce faire, une note détaillant le schéma de cohérence des équipements sportifs 2013-2016 de la F.F.TRI. a été rédigée par Stéphane ZIMMER. Ce document sera présenté au CDF du 9 juin prochain.

1.9. Accord cadre d'aide de la professionnalisation des ligues

Stéphane ZIMMER présente le projet d'accord cadre d'aide à la professionnalisation des ligues, lequel a été amendé, précisé, après une réunion avec plusieurs ligues régionales.

Il est rappelé que le BDF des 3 et 4 décembre 2010 avait acté le plafonnement de l'aide à 1,5 ETP pour la ligue Normandie au regard des difficultés rencontrées dans l'animation territoriale, et notamment pour la mise en place d'une Equipe Technique Régionale, dans la mesure où elle regroupe deux régions administratives distinctes : Basse-Normandie et Haute-Normandie. Il est rappelé que le soutien fédéral devait permettre de voir aboutir la création d'un second emploi, à mi-temps, qui serait en poste en Basse Normandie et qui permettrait de voir aboutir le projet d'ETR.

Il est précisé que ce soutien particulier, supérieur à celui perçu par les autres ligues, ne saurait perdurer éternellement et qu'il sera nécessaire de valider annuellement la prolongation, ou non, de cette dérogation en faveur de la Ligue Normandie.

2. TRESORERIE

2.1. Suivi budgétaire

Les chiffres de la convention d'objectif avec le ministère chargé des sports n'étant pas encore connus, l'actualisation du suivi budgétaire n'a pas été réalisée. Aucune mise à jour ne pourra être présentée au CDF du 9 juin prochain.

3. MARKETING ET COMMUNICATION

3.1. Demande de Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la ligue de Lorraine : championnat de France des jeunes de Triathlon, vidéo et merchandising

Le BDF a bien voulu examiner la demande de Monsieur Jean-Claude ZIENKIEWICZ, Président de la ligue de Lorraine, datée du 29 février 2012 reçue pourtant très tardivement, le 23 mai dernier, concernant le merchandising et la production vidéo envisagés à l'occasion du Championnat de France Jeunes de Triathlon qui se déroulera au lac de Madine le 2 juin prochain.

Pour ce qui concerne la demande de participation financière fédérale (à hauteur de 50%) à la production d'un support vidéo permettant de faire la promotion de la pratique jeune, le BDF y est favorable sous réserve que la vidéo produite soit validée par la F.F.TRI. (qualité des images, pertinence du contenu, absence d'annonces ou de logos des partenaires locaux, régionaux ou nationaux...). Il sera précisé que nous n'utilisons habituellement que des films de 5 minutes.

L'intérêt d'une participation fédérale à la production d'une telle vidéo serait de pouvoir mettre cette vidéo gratuitement à la disposition des ligues régionales, des comités départementaux, des clubs, mais aussi de la rendre accessible gratuitement sur le site Internet fédéral. Dans ce cadre, il est important que :

- La vidéo qui serait mise à la disposition de la F.F.TRI. ne comporte que le logo fédéral (hors générique qui pourra préciser que la vidéo a été produite par la F.F.TRI. et par la Ligue de Lorraine) et qu'elle ne comporte aucune annonce ou logo de partenaires privés ou institutionnels ;
- La F.F.TRI. soit titulaire de 100 % des droits de la version mise à sa disposition.

Concernant la demande relative à la commercialisation de textiles floqués « championnat de France » lors de cette édition du Championnat de France Jeunes de Triathlon, le BDF accepte de céder à titre gratuit, à la ligue de Lorraine de Triathlon, les droits de vente correspondants pour cette année uniquement et ce :

- sous réserve de validation préalable des visuels par la F.F.TRI.
- sous réserve de l'utilisation de textiles de votre initiative sans marque ou de marque Adidas. Il sera précisé que les textiles fédéraux (« équipe de France », T-Shirt « triathlon au féminin »...) ne peuvent pas être modifiés et que les droits de commercialisation correspondants ne sont pas cédés.

3.2. Projet d'acquisition de parts du magazine TRIATHLETE MAGAZINE / hébergement

Conformément à ce qui a été proposé lors du dernier BDF, Frank GASQUET a rencontré Thierry DEKETELAERE pour évoquer la possibilité de faire l'acquisition d'un certain nombre de parts du magazine et de louer une partie des locaux que la F.F.TRI. souhaite acquérir.

Thierry DEKETELAERE a fait savoir qu'il était ouvert à une entrée de la F.F.TRI. au sein du capital du magazine, à un pourcentage encore à définir, ainsi qu'à un partage de locaux.

A la majorité, les membres du BDF sont favorables à cette orientation qui sera proposée au CDF du 9 juin prochain.

3.3. Package JO Londres

Il reste à ce jour 4 packages invendus pour les JO de Londres. Il est proposé d'en remettre deux à Mavic, partenaire fédéral, et deux à la Ville de Paris, partenaire important pour l'organisation du Triathlon de Paris.

Cette proposition est validée par les membres du BDF.

4. ADMINISTRATION

4.1. Point Licences

Au 24 mai 2012, nous comptons 35690 licences, soit 2576 licences de plus que l'année passée le même jour.

Au 24 mai 2012, nous comptons 686 clubs, soit 14 de plus que l'année passée le même jour.

4.2. Organisation du CDF du 9 juin 2012

L'organisation du CDF du 9 juin prochain est la suivante :

- Dîner du vendredi au CNOSF
- Hébergement du vendredi soir à l'IBIS Gentilly
- Réunion et déjeuner au CNOSF

L'ordre du jour est complété en séance, il sera retransmis par email au BDF pour validation.

4.3. Point informatique / Adhésions

Patrick SOIN informe le BDF de la tenue d'une réunion de travail (Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH) le 18 mai dernier au cours de laquelle ont été listés un certain nombre de règles de fonctionnement qui mériteraient d'être dépoussiérées, voire supprimées, pour faciliter la gestion au quotidien mais aussi le développement informatique.

Les sujets concernés sont listés ci-dessous, un power point explicatif sera transmis aux membres du BDF par email, qui pourront l'analyser avant le BDF du 8 juin prochain au cours de laquelle ces propositions d'évolution seront débattues :

- La licence dite « longue »
- L'affiliation club dite « longue »
- La gestion des mutations
- La date de prise en compte du nombre de licenciés pour calculer les frais d'affiliation club
- La durée de validité de la Licence manifestation
- La définition d'une seule distance duathlon sprint
- La licence organisateur

Pour assurer le suivi de l'avancée du projet, la F.F.TRI. et ANEWCO organisent un point téléphoné toutes les semaines et une réunion physique de deux jours tous les mois.

La dernière réunion physique avec ANEWCO s'est terminée hier soir et la prochaine est programmée au début du mois de juillet.

4.4. Projet acquisition nouveaux locaux

Bernard SAINT-JEAN précise qu'il a été informé d'une possibilité de subvention par le CNDS dans le cadre d'une acquisition de locaux, Stéphane ZIMMER se rapprochera du CNDS pour avancer sur ce sujet.

Une subvention pourrait également être sollicitée auprès du Conseil Général de Seine Saint Denis.

Cédric GOSSE, qui rencontrera très prochainement les élus de la Ville de Saint-Denis, pourra également solliciter une subvention auprès de la Ville de Saint-Denis.

Suite aux demandes formulées par certaines ligues régionales lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai dernier, les services d'un maître d'œuvre seront sollicités pour définir précisément le coût des travaux à prévoir (accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, isolation si nécessaire, ravalement...).

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général